



# Spa240 2024

## Circuit SPA 107Db dynamique

### Heures d'accès véhicules & assistance

Team Info V2024 09 30

**Samedi 05 Octobre VIA BLANCHIMONT UNIQUEMENT**

**Dimanche 06 Octobre Via BLANCHIMONT UNIQUEMENT**

Paddock Garages endurance à partir de 17:00

Paddock Garage F1 à partir de 19:00

Paddock Rouge à partir de 16:00

### LAISSER-PASSER

Présentez ce laissez passer au garde [\[Click\]](#), si vous passez dans les heures indiquées, vous recevrez un autocollant pour les prochains passages

Paddocks et garages devront être libérés à 20H00 dimanche, au plus tard.

### Contacts utiles

Patrick Van Billoen + 32 475 82 30 20 (FR NL UK)

### AUCUNE VOITURE PRIVEE NI REMORQUE N'EST AUTORISEE DERRIERE LES GARAGES

Le paddock rouge est disponible pour BGDC et TTE

Plan des paddocks [\[ Click \]](#)

### Garages

Il faut que vous signaliez au BGDC votre demande d'emplacement dans un Garage ( [Circuit@Bgdc.be](mailto:Circuit@Bgdc.be) / 0475 82 30 20 Patrick VB ) Le garage n'est pas obligatoire.

Les emplacements garages seront payables à BGDC 185,00 par auto (ou garage endurance)

Des garages parmi les 1 à 23 en endurance seront disponibles dès samedi après midi 15:00

Quelques garages en F1, à partir de samedi soir 19h00 Les garages restent non verrouillés, sauf demande expresse. Les voitures peuvent s'installer alternativement au paddock Rouge.

Plan évolutif allocation garages 24H [\[Clic\]](#) – garages F1 [\[Clic\]](#)

Pour rappel les concurrents occupant un garage sont solidairement responsables des dégâts occasionnés à ce garage, il appartient aux concurrents qui prennent possession d'un garage de signaler par écrit les éventuels dégâts constatés à leur arrivée au circuit.

Belgian Gentlemen Driver's Club – N°Entreprise : 817.576.178 – [www.BGDC.be](http://www.BGDC.be) - [circuit@bgdc.be](mailto:circuit@bgdc.be)

Asbl BGDC – Chaussée de la Verte Voie 18, B-1300 Wavre

Bank : BNP Paribas Fortis / IBAN: BE24 0017 3518 8338 – SWIFT : GEBABEBB

## **BRUIT**

Niveau sonore : AUTO

Dim. : Valeur maxi 107 dB sur piste - dynamique

Limitation de vitesse à 20 km/h dans les paddocks de course.

## **TIMING ( Evolutif ) : [Clic]**

Quelques points d'attention dans ce timing :

### **Contrôle administratif :**

Samedi 16 :30 – 19:15

Dimanche 07:00 – 07:55

Emplacement : **Local 113**

Le bulletin d'engagement doit être rempli avant chaque épreuve afin de nous communiquer utilement les informations indispensables pour l'établissement correct des listes à usage sportif durant l'épreuve. Une personne désignée par le Team doit venir déclarer la composition exacte et exhaustive de l'équipage, contrôler E.A. la publication des listes induites ( entry list, autorisés aux essais, autorisés à la course ) , l'orthographe des noms, la classe de l'auto sans que cette énonciation de devoirs soit limitative. Merci de faciliter le travail de nos associations. Les pilotes doivent venir présenter leur licence. Ils recevront un bracelet.

- Pour les 100Series le bulletin obligatoire c'est ici : [ [Click](#) ]

Pour le 100Series & TTE , le groupe Whatsapp' est activé

Celui-ci permettra l'accès à des informations générales durant le meeting sans pour autant remplacer les méthodes de communication sportives règlementaires habituelles. Il est mis à disposition pour optimiser les canaux de distribution de l'information. (par exemple, copie de résultats, informations de la direction de course et secrétariat ... )

- Pour les courses nationales Belges, chaque Pilote titulaire d'une licence non Belge doit obtenir une autorisation écrite de son ASN ou de son représentant local ( ASA pour les licences Françaises ) de pouvoir prendre part à une épreuve Nationale Belge. Certaines ASN impriment sur les licences ( même nationales) une autorisation permanente évitant ainsi la démarche.

### **Contrôle technique :**

Samedi 15:00-19 :00

Dimanche 07:30-08:30

- Lieu : Garages et Paddock Rouge
- Pour les 100 Series, on vous rappelle que les autocollants obligatoires doivent être installés avant le passage du Contrôle Technique. En 2024 un nouveau bandeau de pare brise sera d'application.

Belgian Gentlemen Driver's Club – N°Entreprise : 817.576.178 – [www.BGDC.be](http://www.BGDC.be) - [circuit@bgdc.be](mailto:circuit@bgdc.be)

Asbl BGDC – Chaussée de la Verte Voie 18, B-1300 Wavre

Bank : BNP Paribas Fortis / IBAN: BE24 0017 3518 8338 – SWIFT : GEBABEBB

- En voici le plan d'implantation [ [Click](#) ].

## **Contrôle équipement des pilotes**

Pour toutes les séries sous règlement Sportif Belge, les déclarations d'équipements pilotes doivent être remplies si ce n'est pas encore fait en 2022 ou 2023 ou si une partie de l'équipement a changé ... et transmises. Il y a lieu les transmettre par e-mail au promoteur des séries : Formulaire (MS-Word) téléchargeable pdf [ [Click](#) ] Nous vous recommandons de vous munir de ce document, ceci en cas de contrôle opéré par la Commission Technique.

Pour BGDC l'adresse mail à utiliser est [Driver@Bgdc.be](mailto:Driver@Bgdc.be)  
Depuis ce 1<sup>er</sup> Janvier 2023, les combinaisons doivent porter l'hologramme FIA.  
Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2024, les sous vêtements doivent comporter l'hologramme FIA

## **Chronométrage : ALKAMEL**

Nous serons chronométrés par ALKAMEL au moyen de transpondeurs AMB  
Des transpondeurs en location seront disponibles au local 113  
Entry list évolutive [ [Click](#) ].

## **Système de « Marshalling » embarqué : RaceFlag**

Le système ne sera pas activé à Spa.

## **Driver ID pour BGDC**

Il n'y aura pas de détection électronique du pilote au volant en BGDC sur cette épreuve.

Live timing

<https://livetiming.alkamelsystems.com/spa>

## **Briefing pour tous: Dimanche 08H10**

– Emplacement Salle de Briefing,

## **Notes de Briefing**

Notes de Briefing BGDC/TTE [Click](#)  
RAPPEL de règle Sportive - Dérogations

Les personnes qui ne peuvent pas assister à un Briefing, participer aux qualifications ou qui veulent soumettre une demande de dérogation à une règle Sportive ou Technique doivent PERSONNELLEMENT et AU PREALABLE remplir une demande de dérogation même manuscrite, laquelle doit être transmise à [sport@bgdc.be](mailto:sport@bgdc.be) en vue d'être visée par l'autorité sportive ( Commissaires Sportifs ), ou sur place dans les mains d'un Relation Concurrent, voire d'un Directeur de Course ou de Meeting.

Exemple nécessitant une demande de dérogation : le pilote qui devra rouler en séance qualificative pendant le briefing d'une autre course.

Demande de dérogation : [ [Word](#) ] [ [PDF](#) ]

### **Carburant :**

Il y a une station dans l'enceinte du circuit avec SP98 – Diesel  
Paiement via carte de crédit

**Il est strictement interdit de transporter du carburant en dehors de l'enceinte**

### **Quelques petits rappels :**

- Aucune voiture ni remorque dans la zone Paddock de Course ( derrière les garages )  
Les remorques doivent être garées dans l'Overflow

### **Dégâts aux infrastructures**

Tout dégât causé aux infrastructures sera à charge de la personne qui l'aura occasionné. ( Exemple , le pilote au volant de l'auto qui endommage un rail, quelle que soit la cause de l'incident)

Bonnes Courses !